



au cœur de l'action

## COMMUNIQUE

**Journée d'action du 15 mai 2014**

**SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE : LA POLITIQUE DE L'ÉTAT CONDUIT A LA PAUPERISATION DES ENSEIGNANTS !**

La valeur du point de la fonction publique s'applique aux maîtres contractuels des établissements d'enseignement privés, agents de l'État. Cette valeur est gelée depuis juillet 2010 et le Premier ministre vient d'annoncer la prolongation de ce gel jusqu'en 2017. Cela se traduit à ce jour par une perte de pouvoir d'achat de plus de 5 % (source INSEE), alors qu'en sera-t-il dans trois ans ?

De plus, la rémunération des enseignants du 1<sup>er</sup> degré n'est toujours pas équivalente à celle de leurs homologues du 2<sup>nd</sup> degré.

Par ailleurs, quelque 10 % des enseignants sont en situation précaire, disposant au mieux d'un engagement pour une année scolaire, voire moins. Ils peuvent être remerciés sans autre forme de procès et sont parfois payés sur des indices inférieurs au SMIC.

Enfin, et malgré la complexification du métier et une charge de travail croissante, les salaires des professeurs français sont parmi les plus faibles de l'OCDE. Les promesses successives de revalorisation ont soit été jetées aux oubliettes, soit réduites à peau de chagrin.

Le SPELC (Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique) dénonce cette situation qui devient insupportable. Les enseignants français sont gravement déconsidérés alors que la souffrance au travail va croissant.

**Devant ce constat, le SPELC appelle les enseignants des établissements privés sous contrat à manifester leur mécontentement le 15 mai 2014 en se joignant à la journée d'action intersyndicale.**

**En particulier, le SPELC appelle tous les enseignants à signer la pétition en ligne sur [www.spelc.fr](http://www.spelc.fr) et à donner leur avis sur notre page Facebook : [www.facebook.com/spelc.federation.nationale](https://www.facebook.com/spelc.federation.nationale)**

Le gouvernement doit comprendre de toute urgence que l'austérité qu'il tente d'imposer aux personnels est profondément injuste et portera gravement préjudice au service de l'éducation.

Secrétaire général : Luc VIEHÉ 6 06 81 40 42 42 – [l.viehe@spelc-fed.fr](mailto:l.viehe@spelc-fed.fr)

Chargé de communication : Hervé LE SCANFF – 06 30 76 61 39 – [h.lescanff@spelc-fed.fr](mailto:h.lescanff@spelc-fed.fr)